



MESURE ET ENREGISTREMENT DES GRANDEURS PHYSIQUES

Manuel d'utilisation

SPY^{RF} T

06245 A



JULES RICHARD INSTRUMENTS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 4 000 000 €
SIRET 380 332 858 00014 / APE 332 B / FR 02 380 332 858
116, QUAI DE BEZONS - B.P. 20085 - 95101 ARGENTEUIL CEDEX - FRANCE
TEL : +33 (0)1 39 96 33 00 - FAX : +33 (0)1 39 96 33 33
site web : www.julesrichard.com - e-mail : info@julesrichard.com

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
a)	Fourniture	3
II.	PRESENTATION.....	3
III.	UTILISATION	3
a)	Arrêt	3
b)	Activation.....	3
c)	Programmation.....	4
d)	Démarrage des mesures	4
e)	Mode automatique.....	4
f)	Mode manuel	4
g)	Indication d'alarme	4
h)	Arrêt des mesures.....	5
i)	Auto contrôle ou top zone.....	5
j)	Fonctionnement du bouton poussoir.....	5
IV.	CARACTERISTIQUES.....	6
V.	GARANTIE	6
VI.	CONTRAT DE MAINTENANCE	6
VII.	FICHE D'APTITUDE A L'EMPLOI.....	7
VIII.	BESOIN D'ASSISTANCE ?	8
IX.	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	8

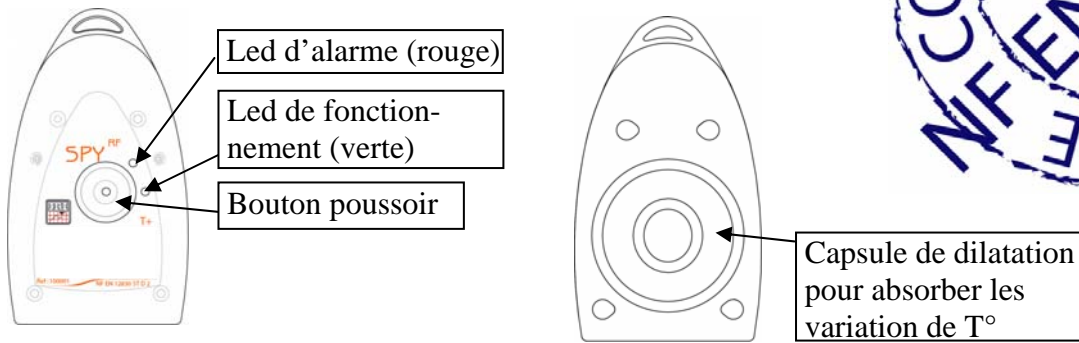
I. INTRODUCTION

Félicitations, vous venez de recevoir le SPYRF C. Cet appareil équipé de 1 ou 2 entrées comptage / fréquence permettant d'enregistrer et de comptabiliser des impulsions puis de les transmettre sans fils, par radio fréquence, vers un PC.

a) Fourniture

- 1 SPY RF T+
- 1 Manuel d'utilisation

II. PRESENTATION



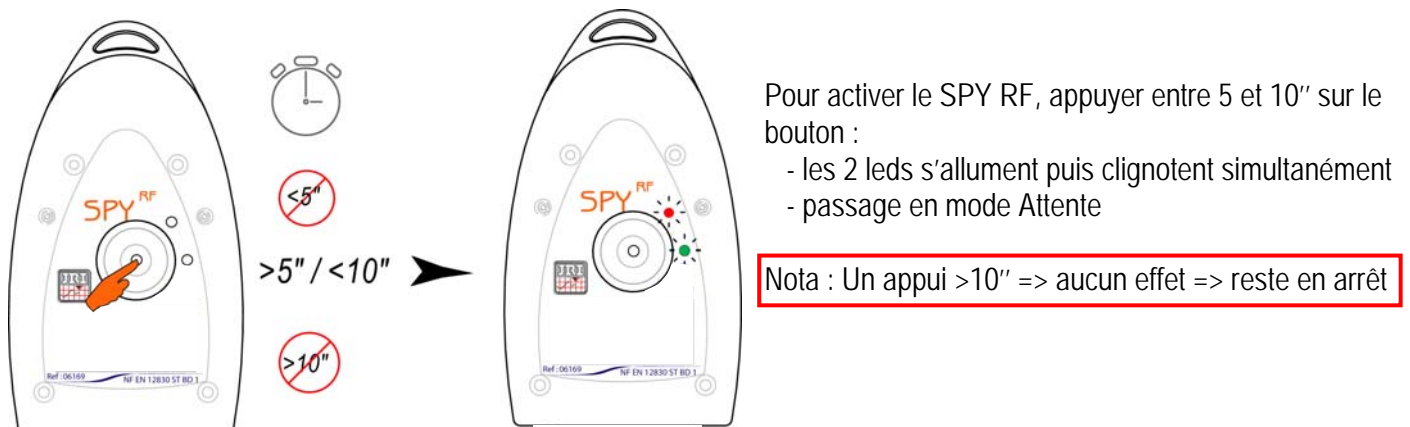
Enregistreur SPY RF T+

III. UTILISATION

a) Arrêt

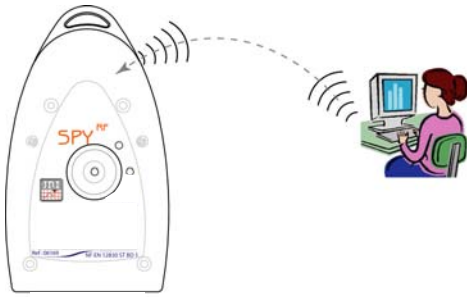
A réception, le SPY RF est à l'arrêt. Seule l'horloge est active. Il ne peut ni émettre ni recevoir.

b) Activation



c) **Programmation**

La configuration du SPY RF est réalisée à l'aide du Logiciel Sirius puis transmise au SPY RF par radio fréquence.



d) **Démarrage des mesures**

Le SPY RF est muni de 2 modes de démarrage :

- le mode automatique
- le mode manuel

e) **Mode automatique**

Le SPY RF effectue les acquisitions :

- immédiatement à la fin du transfert de la configuration,

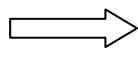


Témoin fonctionnement (vert) :
Clignote toutes les 1min.

- à une date et une heure programmée



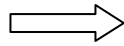
jj / mm / aa
hh / mm / ss



Témoin de fonctionnement (vert) :
Clignote toutes les 1min.

f) **Mode manuel**

- Par un appui court sur le bouton poussoir



Témoin de fonctionnement (vert) :
Clignote toutes les 1min.

Attention : suite à l'appui sur le bouton poussoir pour le démarrage des mesures, aucune led ne s'allume. La seule indication apparaîtra au bout de 1 minute quand la led verte clignotera. Pour vérifier le bon démarrage, effectuer un auto contrôle

g) **Indication d'alarme**

Le SPY RF est muni de plusieurs indicateurs simultanés de dépassement de seuil.

- Pré alarme : pas d'indication particulière
- Alarme

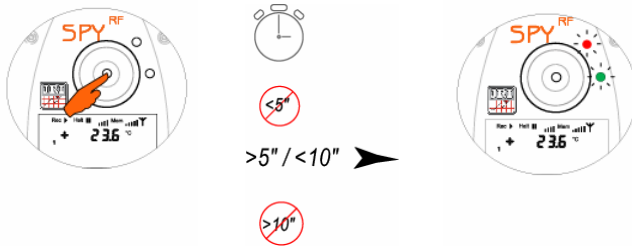


Témoin d'alarme (rouge) :
Clignote toutes les 15".

h) Arrêt des mesures

Suivant la programmation, le SPY RF peut s'arrêter ou non. Les différentes possibilités sont :

- aucun : Une fois la mémoire pleine, les nouvelles valeurs remplacent les plus anciennes
- mémoire pleine : l'enregistreur s'arrête lorsque le mémoire est pleine.
- par soft : L'opérateur peut à l'aide de Sirius remettre le SPY RF en mode veille s'il ne l'utilise plus.
- Par bouton poussoir : valide uniquement si le SPY RF est configuré en mode transport avec démarrage par bouton poussoir.



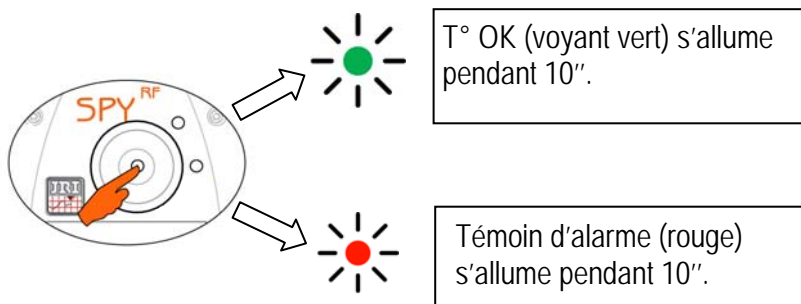
Pour arrêter le SPY RF, appuyer entre 5 et 10'' sur le bouton :

- les 2 leds s'allument puis clignotent alternativement

i) Auto contrôle ou top zone

Le type d'action dépend de la configuration du SPY RF. TOP ZONE = Mode Transport et AUTO CONTROLE = Mode stockage. Cette fonction permet de personnaliser une action de vérification des mesures.

Un appui court sur le BP.



L'action est mémorisée et apparaîtra sur la courbe lors de l'exploitation des données dans le logiciel SIRIUS

j) Fonctionnement du bouton poussoir

Le Bouton poussoir à plusieurs fonctions :

- Mise en service (activation) du SPY RF lors de la toute première utilisation
 - Un appui compris entre 5'' et 10'' ➔ Les 2 leds s'allument 10'' puis clignotent simultanément
 - Un appui <5'' ou >10'' rien ne se passe. L'appareil n'a pas démarré
- Démarrage ou arrêt des enregistrements
 - Ses fonctions dépendent de la configuration effectuée à l'aide de SIRIUS (démarrage par BP validé en mode stockage ou transport)
 - Mode stockage
 - L'ARRÊT PAR BP EST IMPOSSIBLE EN MODE STOCKAGE
 - Un appui <5'' l'appareil démarre. Aucune led ne s'allume.
 - Un nouvel appui court équivaut à un **auto contrôle** ou **top zone** (voir ci-dessus)
 - Un appui >5'' n'a aucun effet
 - Mode transport
 - Un appui <5'' l'appareil démarre.
 - Un nouvel appui court équivaut à un **auto contrôle** ou **top zone** (voir ci-dessus)
 - Un appui >5'' et <10'' l'appareil s'arrête les 2 leds s'allument puis clignotent alternativement.
 - L'appareil redémarre en fonction de son mode de démarrage (immédiat ou par bouton poussoir)
 - Un appui >10'' n'a aucun effet.

IV. CARACTERISTIQUES

CARACTERISTIQUES	SPY RF U
Etendue de mesure	-40 +85)c
Nombre de voie	1 interne
Type d'entrée	PTC
Résolution	±0,5°C de -30 à+70°C / ±1°C au delà
Intervalle de mesure	30s à 90 min
Taille mémoire	10 000 mesures
Conditions assignée de fonctionnement	-40 +85°C
Température de stockage	-40 + 85°C
Portée radio (en champ libre)	10 m
Bande radio	868MHz
Durée de vie de la pile (non interchangeable)	5 ans
Dimensions	123x69x30mm
Indice de Protection	IP68
Conformité CE ERM	EN 301 489 / EN 61000 / EN 61010 EN 55022 / EN 300 220

V. GARANTIE

Notre matériel est garanti un an, pièces et main-d'oeuvre, contre tout vice de fabrication, défaut de fonctionnement ou usure anormale. Cette garantie ne s'étend qu'au remplacement des pièces reconnues défectueuses et à la remise en état du matériel en cause revenus FRANCO de port en nos ateliers, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou frais accessoires.

Le point de départ de la garantie est la date de facturation du produit concerné. La facture d'achat devra être produite à l'appui de toute demande de mise en jeu de la garantie. Les réparations sous garantie ne prolongent d'aucune façon le délai de garantie accordé au produit lors de sa vente. Les détériorations dues à toute utilisation anormale ou à tout stockage aux intempéries sont exclues de notre garantie.

VI. CONTRAT DE MAINTENANCE

Comment bien optimiser votre installation par radiofréquence?

Les systèmes de mesure par radiofréquence communiquent par ondes hertziennes. De nombreux facteurs (changement d'installation, déménagement, cloison supplémentaire, interférence avec un autre système radio...) peuvent toutefois modifier le chemin radio préalablement défini. La radiofréquence requiert donc un suivi périodique par des spécialistes reconnus.

C'est pourquoi Jules Richard Instruments a créé pour vous, le contrat de maintenance. Nous simplifions vos démarches en vous apportant une solution clef en main. Cette offre globale de services comprend, la maintenance et un service métrologique ce qui vous permet d'assurer le fonctionnement performant de vos appareils ou de votre installation.

Vous n'aurez plus à vous soucier de l'entretien de vos appareils !

Ce contrat de maintenance vous permet de bénéficier pour une durée minimale de 2 ans, de prestations diverses comme :

- la vérification annuelle ou biannuelle du matériel
- l'extension de garantie
- la télémaintenance
- l'assistance téléphonique
- le remplacement du matériel sur site ou par un retour en usine
- la vérification de l'exactitude des mesures (certificat métrologique)
- Le changement des piles
- l'accès aux nouvelles versions des logiciels
- Un délai d'intervention sur site de 48H ouvrées après identification du défaut par nos experts

VII. FICHE D'APTITUDE A L'EMPLOI

<p>JULES RICHARD INSTRUMENTS</p> <p>Fiche d'aptitude à l'emploi selon la norme NF EN12830</p> <p><i>Capacity of operation compliant to EN12830</i></p>
--

Modèle / model: Spy RF T
Type de matériel / equipment type : enregistreur de température / temperature recorder
Utilisation / application: transport / transport
Classe de précision / accuracy class: 2

Tableaux des essais / Test table

Essais / Test	§ norme / § norm	Car. minimales / Minimum specs.	Documents ou rapports d'essais / Document or test report
Détermination de l'erreur de la mesure de la température. <i>Temperature error measurement</i>	5.3	±2°C	Procès verbal d'essais JRI : REMT6008 <i>JRI test report</i>
Détermination du temps de réponse. <i>Temperature response time</i>	5.4	<60min	Procès verbal d'essais JRI : REMT6010 <i>JRI test report</i>
Détermination de l'erreur relative de l'enregistrement du temps. <i>Recording time error</i>	5.5	0.1%	Procès verbal d'essais JRI : RQCC06001 <i>JRI test report</i>
Variation de la tension d'alimentation. Enregistreur soumis aux températures assignées <i>Effect of power supply variations</i>	5.6.2	3V à 3,6V -30°C et +30°C	Procès verbal d'essais JRI : RQCC06002 <i>JRI test report</i>
Influence de la température ambiante (temp. limites) <i>Influence of ambient temperature on measurements</i>	5.6.3.3	-40°C à +70°C	Procès verbal d'essais JRI : REMT6012 <i>JRI test report</i>
Essai de température avec l'enregistreur en condition de stockage et de transport. <i>Temperature test in storage/transport conditions</i>	5.6.4	-40°C à +85°C	P.V. d'essais JRI : REMT6014 <i>JRI test report</i>
Résistance aux chocs. <i>Schock tests</i>	5.6.5	EN 60068-2-27	P.V. d'essais EMITECH : RQ-05-60797 <i>Emitech test report</i>
Vibrations mécaniques. <i>Vibration tests</i>	5.6.6	EN 60068-2-27	P.V. d'essais EMITECH RQ-05-60797 <i>Emitech test report</i>
Degrés de protection procurés par l'enveloppe. <i>Environmental protection</i>	5.6.7	IP55 EN 60529	Procès verbal d'essais JRI RECC6001 <i>JRI test report</i>
Sécurité électrique <i>Electric safety</i>	5.6.8	EN 61010-1	P.V. d'essais EMITECH : RS-05-40306-2-HLR-STD <i>Emitech test report</i>
Rigidité diélectrique. <i>Dielectric rigidity</i>	5.6.9	N.A.	
Compatibilité électromagnétique. <i>Electromagnetic compatibility</i>	-	Marquage CE	P.V. d'essais EMITECH : RC-05-40124-1-BPe—SG <i>Emitech test report</i>

Pour Jules Richard Instruments
 Le Directeur Technique et Qualité :
Technical and quality manager



Date : 28/06/2006
 date

VIII. BESOIN D'ASSISTANCE ?

Le **SERVICE CLIENT JRI** est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques:

+33 (0) 892 680 933 (0,282 € HT/min)

IX. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

JRI recommande à ces clients de mettre au rebut leur matériel de mesure, d'enregistrement inutilisable et/ou irréparable d'une manière appropriée à la protection de l'environnement. Dans la mesure où la production des déchets ne peut être évitée, il y a lieu de réutiliser ceux-ci en procédant au recyclage le mieux adapté aux matériaux considérés et à la protection de l'environnement.

Directive RoHS

La Directive européenne dite RoHS réglemente et limite la présence de substances dangereuses dans les équipements électroniques et électriques (EEE). Cette Directive s'appliquera à compter du 1^{er} juin 2006.

Le champs d'application de cette Directive exclut dans son article 2, les "Instruments de surveillance et de contrôle" dont font partie les produits fabriqués par la société Jules Richard Instruments. Nos produits ne sont donc pas concernés par ces nouvelles dispositions.

Néanmoins la société Jules Richard Instruments a décidé d'appliquer l'ensemble des dispositions de cette Directive pour ses nouveaux produits électroniques qui seront conformes à la Directive 2002/95/CE précitée, au plus tard le 1^{er} juin 2006.